

2025-2026

GUIDE DE LA RENTRÉE



SOMMAIRE

4

À L'ÉCOLE

- Calendrier des vacances scolaires P. 4
- Organisation de la semaine P. 5
- Groupe scolaire du Moulin P. 6
- Groupe scolaire du Bourg P. 7

8

AUTOUR DE L'ÉCOLE

- Modalités d'inscription P. 8
- Accueil périscolaire P. 9
- Restauration Municipale P. 10

11

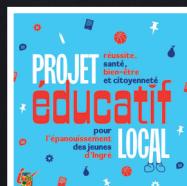
APRÈS L'ÉCOLE

- Accueil de Loisirs P. 11
- Mik'ados P. 12
- Animations sportives P. 12
- École Municipale de Musique P. 13
- Bibliothèque Municipale P. 14

15

MOINS DE 3 ANS

- Petite enfance P. 15



Retrouvez ces 2 documents sur www.ingre.fr

© Juin 2025 • Créé et édité par la Mairie d'Ingré • Directeur de la publication : Christian Dumas • Coordination : Services de la Mairie • Conception & réalisation : Service Communication • Crédits photos : Mairie d'Ingré, ACAPI, Pixabay, Designed by Freepik • Impression : Art Graphique - Tél. 02 38 43 46 60



ÉDITO

Chères Ingréennes, chers Ingréens,

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour nos enfants, marquée par de nouveaux apprentissages, découvertes et rencontres. À Ingré, la réussite de chaque élève reste une priorité. C'est pourquoi nous poursuivons l'amélioration des infrastructures scolaires : rénovation des bâtiments, nouveaux mobilier, aménagements végétalisés dans les cours d'école.

Parce que l'éducation commence dès le plus jeune âge, nous avons ouvert en septembre dernier la Petite Crèche, une structure dédiée à la petite enfance, pour accompagner les enfants dès leurs premiers pas dans la vie éducative.

En dehors du cadre scolaire, nous veillons à offrir aux jeunes une diversité d'activités : école municipale de musique, bibliothèque municipale, accueil de loisirs, animations sportives... autant d'opportunités pour développer leurs talents et leur curiosité.

Dans cette dynamique, une médiathèque-ludothèque ouvrira au premier semestre 2026. la "Parenthèse" sera un lieu dédié à la lecture, au jeu, à la culture et accessible à tous.

Notre ambition éducative se concrétise à travers le nouveau Projet Éducatif Local, élaboré avec les acteurs de l'éducation. Il vise à renforcer la cohérence de nos actions, à garantir l'égalité des chances et à favoriser la collaboration entre tous les intervenants.

Enfin, soyez assurés que tous les professionnels municipaux – éducateurs, ATSEM, animateurs, agents de restauration – sont pleinement mobilisés pour le bien-être et la réussite de nos enfants.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée scolaire.

Bonne rentrée à tous, petits et grands.

Votre Maire
Christian Dumas

Arnaud Jean

1^{er} Adjoint chargé de l'éducation,
de la transition écologique
et de la lecture pour tous
Conseiller régional

Hélène LORME

Adjointe chargée du sport et
de la vie associative
Conseillère départementale du Loiret

Estelle MONTES

Adjointe chargée de la jeunesse et de la citoyenneté

Michel PIRES

Adjoint chargé de la culture et de l'éducation
populaire

Michèle LUCAS

Conseillère municipale déléguée chargée de la petite
enfance

À L'ÉCOLE

Calendrier des vacances scolaires 2025-2026

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourgourg	Académies Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants		Reprise des cours : vendredi 29 août 2025	
Rentrée scolaire des élèves		Reprise des cours : lundi 1 ^{er} septembre 2025	
Vacances de la Toussaint		Fin des cours : vendredi 17 octobre (après l'école) Reprise des cours : lundi 3 novembre 2025	
Vacances de Noël		Fin des cours : vendredi 19 décembre (après l'école) Reprise des cours : lundi 5 janvier 2026	
Vacances d'hiver	Fin des cours vendredi 6 février 2026 (après l'école) Reprise des cours lundi 23 février 2026	Fin des cours vendredi 13 février 2026 (après l'école) Reprise des cours lundi 2 mars 2026	Fin des cours vendredi 20 février 2026 (après l'école) Reprise des cours lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	Fin des cours vendredi 3 avril 2026 (après l'école) Reprise des cours lundi 20 avril 2026	Fin des cours vendredi 10 avril 2026 (après l'école) Reprise des cours : lundi 27 avril 2026	Fin des cours vendredi 17 avril 2026 (après l'école) Reprise des cours lundi 4 mai 2026
Vacances d'été		Fin des cours : vendredi 3 juillet 2026 (après l'école)	

Dates des inscriptions aux Accueils de Loisirs

Vacances d'Automne - Accueils de loisirs ouverts du 20 octobre au 31 octobre 2025.
Inscriptions du 15 au 26 septembre 2025.

Vacances de Noël - Accueils de loisirs ouverts du 29 au 31 décembre 2025.
Inscriptions du 24 novembre au 5 décembre 2025.
(fermés du 22 au 26 décembre 2025 et le 2 janvier 2026).

Vacances d'Hiver - Accueils de loisirs ouverts du 16 au 27 février 2026.
Inscriptions du 12 au 23 janvier 2026.

Vacances de Printemps - Accueils de loisirs ouverts du 13 au 24 avril 2026.
Inscriptions du 9 au 20 mars 2026.

Vacances d'Été - Accueils de loisirs ouverts du 6 juillet au 28 août 2026 (fermés le 31 août).
Inscriptions du 25 mai au 5 juin 2026.



LA SEMAINE DE L'ÉCOLIER

LUNDI MARDI

MERCRIDI

JEUDI VENDREDI

Accueil périscolaire
de 7h30 à 8h30

Temps scolaire
de 8h30 à 11h45

Pause méridienne
de 11h45 à 13h45

Temps scolaire
de 13h45 à 16h30

Accueil périscolaire
de 16h30 à 18h30

Accueil matin
de 7h30 à 8h30

Accueil de loisirs
avec repas

Arrivée
de 8h30 à 9h30
Départ
de 16h30 à 17h

Accueil soir
de 17h à 18h30

Accueil périscolaire
de 7h30 à 8h30

Temps scolaire
de 8h30 à 11h45

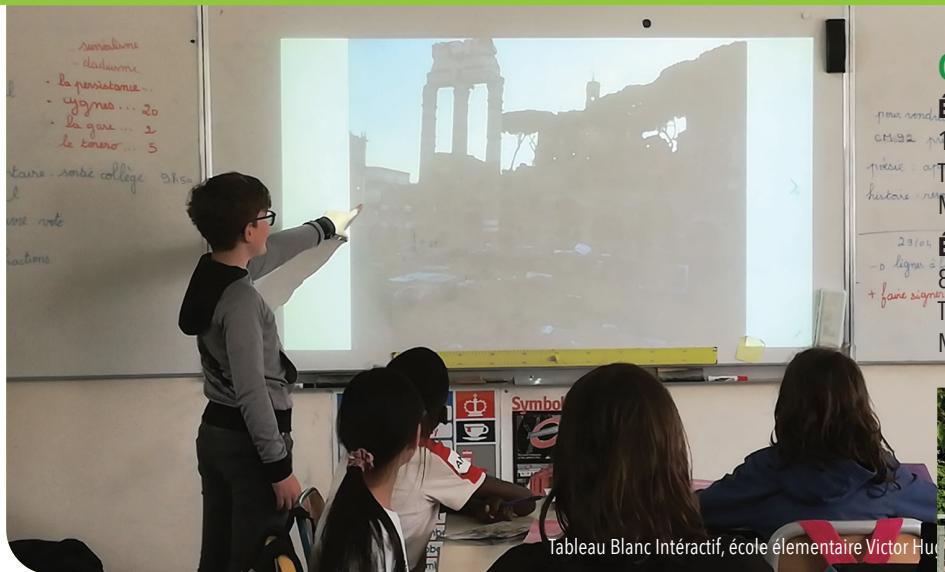
Pause méridienne
de 11h45 à 13h45

Temps scolaire
de 13h45 à 16h30

Accueil périscolaire
de 16h30 à 18h30



À L'ÉCOLE



Les groupes scolaires



La ville d'Ingré accueille 1097 écoliers au sein de 2 groupes scolaires, les écoles du Moulin et les éco



du Bourg (Émilie Carles et Victor Hugo).

L'effectif global : maternelles 391 et élémentaires 706.

Groupe scolaire du Moulin

École Maternelle du Moulin

66, rue de la Justice

Tél. : 02 38 74 77 52

Mail : ecm-moulin-choix-ingre@ac-orleans-tours.fr



École Elémentaire du Moulin

66, rue de la Justice

Tél. : 02 38 22 85 14

Mail : ec-moulin-choix-ingre@ac-orleans-tours.fr



UTILE

Inscriptions pour les nouveaux élèves

Pour la rentrée à l'école maternelle, les enfants doivent avoir 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Renseignements auprès de l'Accueil Unique au 02 38 22 85 22 - mail : accueil@ingre.fr

À L'ÉCOLE

Groupe scolaire du Bourg

École Maternelle Émilie Carles

10, rue André Foucault

Tél. : 02 38 74 85 36

Mail : ecm-emilie-carles-ingre@ac-orleans-tours.fr

École Élémentaire Victor Hugo

8, rue André Foucault

Tél. : 02 38 22 85 00

Mail : ec-victor-hugo-ingre@ac-orleans-tours.fr



À SAVOIR

La ville investit et soutient l'école pour la réussite de tous les élèves.

- Aménagements, mobilier scolaire et de restauration, grands travaux, entretien, réhabilitation des cheminements aux abords des écoles.
- Aménagement de cours végétalisées (type OASIS).
- Une intervention sportive municipale ou associative pour chaque classe élémentaire.
- Intervention de la Police Municipale dans le cadre de l'opération "savoir rouler à vélo".
- Une participation financière aux classes de découverte.
- Installation de tableaux numériques interactifs dans les classes élémentaires.
- Gratuité des fournitures scolaires.
- Remise d'un cadeau-souvenir aux élèves de CM2 pour le départ au collège (un livre et une calculatrice).

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Modalités d'inscription

La plupart des démarches et inscriptions liées à l'Éducation et à la Jeunesse sont accessibles en ligne sur le site www.ingre.fr - Espace Famille.

Vous pouvez également récupérer l'ensemble des documents à l'Accueil Unique.

Le dossier famille est obligatoire pour pouvoir accueillir votre enfant au sein des structures municipales. Celui-ci est à compléter en ligne sur votre Espace Famille.

Le dossier famille vous permettra d'inscrire votre enfant en ligne à

- L'accueil périscolaire du matin et/ou du soir
- L'accueil de loisirs des vacances scolaires
- L'École Municipale de Musique
- La restauration municipale
- L'accueil de loisirs le mercredi
- Mik'ados

Inscriptions auprès du service pour

- L'École Municipale des Sports



DEPUIS 2023

Depuis la rentrée 2023

Le tarif est calculé à partir du quotient CAF de la famille, en fonction des ressources du foyer.

Tarifs (disponibles sur www.ingre.fr)



À SAVOIR

Le délai de prévenance pour les modifications d'inscriptions à l'accueil périscolaire et à la restauration scolaire **est de 2 jours**.

Pour l'accueil de loisirs les mercredis, le délai de prévenance est de 7 jours.

En cas de non respect des délais, une majoration de facturation sera appliquée (+50% de votre tarif).



Espace Famille - www.ingre.fr

Gérez les plannings de vos enfants aux activités jeunesse sur www.ingre.fr

L'Espace Famille vous permet de :

- Consulter votre dossier
- Incrire vos enfants à certaines activités extra-scolaires
- Gérer les plannings des différentes activités de votre enfant (réservation, annulation)
- Visualiser vos réservations et factures
- Payer en ligne
- Échanger avec les services Éducation-Jeunesse et Guichet Famille
- Imprimer tous les documents du service jeunesse (carte des tarifs, fiches inscriptions, règlement intérieur)

Pour s'inscrire à l'Espace Famille, contactez le service Guichet Famille au 02 38 22 85 22 qui vous communiquera vos identifiants pour ouvrir votre compte.

Chaque mois, une facture est disponible sur votre Espace Famille.

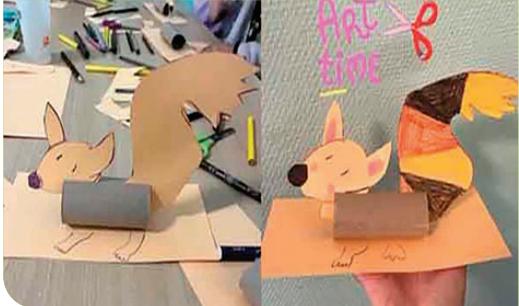
Le paiement pourra s'effectuer :

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public
- En CESU auprès du Trésor Public
- Par carte bleue sur le site internet de la ville Rubrique « Démarches en ligne »

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Accueil Périscolaire

Un accueil est proposé pour chaque groupe scolaire matin et soir, du lundi au vendredi.



Des animateurs et animatrices formés prennent en charge les enfants le matin jusqu'à la rentrée en classe et à partir de la fin de la journée scolaire jusqu'à l'arrivée des parents (ou personne désignée). Les enfants prennent leur goûter (fruits, compotes, cakes faits maison, laitages) et ont ensuite la possibilité de participer à différentes animations.



Groupe scolaire du Moulin

Accueil au 66, rue de la Justice

Tél. : 02 38 74 75 68

Groupe scolaire du Bourg

Accueil au Parc de Bel Air

(Accueil de loisirs Gabriel Pahaut)

Tél. : 02 38 22 85 15



Horaires d'accueil

Pour tous les groupes scolaires

Matin : du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30

Soir : du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30

À noter, départ à pied de l'accueil du Bourg (ALSH)
à 8h15 pour rejoindre l'école !

UTILE

Les enfants inscrits à l'accueil du soir bénéficient d'un goûter fourni par la Mairie.

Les goûters sont consultables sur le site de la ville www.ingre.fr.
« Enfance et Jeunesse » « Restauration Municipale »



À partir du mois d'octobre, un accompagnement aux devoirs est proposé du CE1 au CM2, sur inscription et en fonction des places disponibles. Renseignements auprès des directeurs des accueils périscolaires.

AUTOUR DE L'ÉCOLE



Restauration Municipale

La ville propose un service de restauration dans chaque établissement scolaire. Une attention particulière est apportée à l'équilibre des menus et à la qualité des repas.

Le service restauration assure, au sein de la cuisine centrale, la préparation de près de 1000 repas quotidiens : petite crèche, scolaires, seniors et manifestations municipales.

Constituée d'une cuisine centrale (Bourg) et d'une cuisine satellite (Moulin), la restauration élaboré des repas validés par une diététicienne à partir de produits frais.

- Un repas végétarien par semaine en période scolaire.
- Les circuits courts et produits bio sont privilégiés.

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal constitué pour l'essentiel d'animateurs, d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) et d'agents du service restauration.

Deux selfs ont été aménagés. Ils permettent l'autonomie et la convivialité en limitant le gaspillage alimentaire. Les déchets issus des repas sont compostés. Les enfants sont associés à la démarche de tri sélectif dès le rangement de leur plateau.

Toujours dans un souci de respect de l'environnement, les enfants peuvent utiliser des serviettes en tissu pour le repas. Ils devront apporter le lundi une serviette marquée de leurs nom et prénom. Celle-ci devra être lavée le week-end et redonnée le lundi suivant.

Il est possible d'accueillir les enfants sous PAI alimentaire (Protocole d'Accueil Individualisé). Les familles fournissent alors le panier-repas de l'enfant (glacière fournie gratuitement par la ville à la famille).



Les menus sont consultables sur
le site de la ville www.ingre.fr

Enfance et Jeunesse » - « Restauration Municipale »

Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Gabriel Pahaut, situé dans le parc de Bel Air, regroupe les différentes structures de loisirs accueillant les enfants de maternelle et élémentaire le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les équipes qui encadrent les enfants au sein de l'Accueil de Loisirs sont composées de directeurs et d'animateurs diplômés.

Les animateurs proposent, aux choix des enfants, de nombreuses activités ludiques qui favorisent l'épanouissement et la découverte : jeux sportifs, activités de créations manuelles, activités d'expression artistique, jeux de société, activités de plein air, etc.



Horaires d'accueil

> Le mercredi et petites vacances scolaires

Arrivée de 8h30 à 9h30 - Départ de 16h30 à 17h
Un accueil avant (de 7h30 à 8h30) et après centre (de 17h à 18h30) est proposé aux familles avec un coût supplémentaire.

Accueil de loisirs fermé du 22 au 26 décembre 2025 mais ouvert du 29 au 31 décembre 2025.

> Les vacances d'été

Arrivée de 7h30 à 9h30 - Départ de 16h30 à 18h30
(accueil périscolaire intégré à la journée)



Renseignements : jeunesse@ingre.fr

Accueil unique au 02 38 22 85 22

Accueil de Loisirs au 02 38 22 85 15

Option Nature Aventure au sein de l'ALSH Élémentaire. Cette option accueille les enfants à partir du CE2 en journée. Activités autour de la nature, de l'éducation à l'environnement.

Attention, Nature Aventure est fermée aux vacances de Noël et les places sont limitées.

À SAVOIR

Inscription à la journée ou à la demi-journée avec repas (matin ou après-midi).



APRÈS L'ÉCOLE

Mik'ados

La structure MIK'ADOS accueille les jeunes collégiens pendant les vacances scolaires.

Au préalable un dossier famille doit être rempli.
Ensuite, l'accueil des jeunes se fait sans inscription.
Ils sont acteurs de la structure, ils choisissent le programme et les activités.

Renseignements :

Accueil Unique au 02 38 22 85 22



Animations sportives

École Municipale de Sport

Encadrée par un éducateur du service des sports, l'école municipale de sport propose aux enfants une pratique multisports de découverte et d'initiation. Elle s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, scolarisés en école élémentaire et / ou résidants sur la commune.

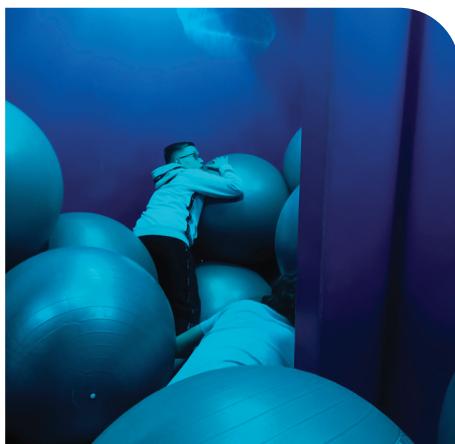
Gymnase de La Coudraye - Tous les mercredis un sport différent, rendez-vous sur place

- Pour les 6-8 ans : de 15h30 à 17h
(uniquement en période scolaire)
- Pour les 9-11 ans : de 14h à 15h30

Anim'sport

Stages sportifs multisports à la semaine pour les jeunes de 9 à 15 ans résidant sur la commune. Ils sont acteurs de leur programme. Ces stages ont lieu la première semaine des vacances de février, avril, octobre et au mois de juillet. Le repas est à apporter par l'enfant.

Gymnase Couvertin de 9h à 17h. Au préalable le dossier famille doit être rempli.



APRÈS L'ÉCOLE



École Municipale de Musique

Principal lieu de vie sonore et d'enseignement artistique de la Ville, l'École Municipale de Musique accueille les enfants dès 3 ans et accompagne les futurs musiciens jusqu'à l'âge adulte.

Encadrés par une quinzaine d'enseignants tous diplômés des grands conservatoires, c'est au Château de Bel Air, au cœur du parc du même nom, que résonnent les premières notes des jeunes Ingréens.

Depuis l'éveil des tout-petits et jusqu'à un niveau de fin d'études musicales, les élèves de l'École apprennent à jouer d'un ou plusieurs instruments, seul ou en orchestre, à la découverte des différents styles, du Classique aux Musiques Actuelles, en passant par le Jazz ou les Musiques du Monde.

Hors les murs, elle propose des Interventions Musicales à l'année, des séances de découvertes instrumentales aux différents Groupes Scolaires et Maternelles, et bien sûr, des concerts et des animations pour rythmer toute l'année.

L'École de Musique propose également dès la 1^{ère} année une **Initiation à l'Orchestre** : l'occasion d'essayer tous les instruments enseignés et d'apprendre directement et uniquement en orchestre à jouer de l'instrument choisi. Une méthode pédagogique sérieuse mais très ludique, dans l'esprit de « l'Orchestre à l'École » ou du projet « Demos ».

Affiliée à l'Union des Conservatoires et Ecoles de Musique du Loiret (UCEM)

Disciplines pratiquées

Instruments enseignés

- flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone
- trompette, cornet, cor, trombone, tuba
- violon, violon alto, violoncelle, contrebasse
- guitare, basse, piano, accordéon
- toutes percussions
- technique vocale

Formation Musicale

- Éveil musical dès 3 ans.
- Cours de Formation Musicale
- Cursus diplômant
- Préparation aux examens UCEM

Pratiques collectives

- Initiations Orchestre dès 7 ans
- Ensemble à cordes et orchestres de vents
- Ateliers Musiques Amplifiées
- Ensemble d'accordéons.
- Atelier Batucada.
- Chant choral et ensemble vocal féminin



RENSEIGNEMENTS

Château de Bel Air - 31, route d'Orléans
Tél. 02 38 22 85 36
Mail : ecoledemusique@ingre.fr
Accueil Unique au 02 38 22 85 22

APRÈS L'ÉCOLE

Bibliothèque Municipale

Située en cœur de Ville, la bibliothèque dispose d'espaces conviviaux pour se cultiver, s'informer, se distraire. Son accès est libre et gratuit. Vous y trouverez des collections riches et variées, ainsi que des postes informatiques et un accès Wifi. Que ce soit pour emprunter, pour travailler ou tout simplement pour profiter d'un lieu d'échange agréable, nous vous invitons à venir profiter de nos services.

Tout au long de l'année, l'équipe de la bibliothèque propose et anime de nombreuses actions, au programme vous trouverez, entre autres :

- **Les P'tits bouts d'Histoire** : lectures, comptines et jeux de doigts, pour les 0-3 ans
- **La Bricole à histoires** : lectures suivies d'un « atelier créatif », pour les 5 ans et plus
- **L'Heure du jeu** : des jeux de société à partager, pour petits et grands

N'hésitez pas à venir découvrir nos autres actions, directement à la bibliothèque ou via notre site internet à l'adresse <https://bibliotheque.ingre.fr/> et la page Facebook **Quoi de neuf ? La culture à Ingré**.



Vous
pourrez prochainement
découvrir votre future
Médiathèque-Ludothèque
"LA PARENTHÈSE" !

EN PRATIQUE



Horaires d'ouverture

Lundi de 15h00 à 18h30

Mardi de 15h00 à 19h00

Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Vendredi de 15h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 12h30

Boîte retour 24h/24 - 7j/



À SAVOIR

Inscription gratuite

pour toutes et tous, quelle que
soit la ville de résidence.



Bibliothèque Municipale : 15, rue de la Mairie - Tél. : 02 38 22 85 13 - bib-municipale@ingre.fr

POUR LES MOINS DE 3 ANS



Le service Petite Enfance propose un Relais Petite Enfance (R.P.E) et une petite crèche

• Le Relais Petite Enfance

C'est un service gratuit à destination des assistant.es maternel.les agréé.es, des candidat.es à l'agrément, des gardes d'enfants à domicile et des parents employeurs ou futurs employeurs. C'est un lieu de rencontre, de socialisation et d'échanges pour les enfants.

• La petite crèche "La coccinelle"

C'est un mode d'accueil occasionnel et régulier réservé aux enfants avant leur scolarisation à l'école maternelle. Elle permet à l'enfant de s'éveiller dans un environnement collectif. L'équipe de professionnels est là pour veiller à sa sécurité physique, affective et à son épanouissement en prenant en compte le rythme, les besoins et compétences de chacun.

RELAIS PETITE ENFANCE

Contact : Mélanie MARÉCHAL-PIERSON

Tél. 02 38 22 38 89 - 06 59 80 65 19

Mail : rpe.les.lapinoux@ingre.fr

Permanences :

lundi : 9h15-11h15

mardi : 8h30-9h / 11h-12h / 12h30-17h30

mercredi : 8h/12h sur rdv

jeudi : 8h30-9h / 11h-12h / 12h30-17h30

vendredi : 8h30-9h / 11h-12h / 12h30-17h30



PETITE CRÈCHE

Contact : Mélanie MADEIRA - Tél. 06 76 73 39 77 - Mail : petitecrechelacoccinelle@ingre.fr

Accueil régulier pour la rentrée 2025 (pré-inscription sur le site de la ville dans "mes démarches en ligne") Horaires de la structure du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Accueil occasionnel (pré-inscription par téléphone) - Horaires de la structure du lundi au vendredi, 8h30/16h30.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Service Petite Enfance - rue du Château d'Eau (accès par le parking de la salle des fêtes)

Accueil Unique : 02 38 22 85 22

LA PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC DE LA VILLE D'INGRÉ



THÉÂTRE - CONTES
MARIONNETTES - DANSE
CONCERTS...



SAISON
2025
2026



BILLETTERIE EN LIGNE
SUR WWW.INGRE.FR
OU SUR PLACE DANS LA LIMITE
DES PLACES DISPONIBLES

RETRouvez-nous sur

QUOI DE NEUF ? LA CULTURE À INGRÉ



Mairie d'Ingré

14, place de la Mairie
BP 57031 - 45140 Ingré
Renseignements : Tél. : 02 38 22 85 22

Ville
d'Ingré

www.ingre.fr ville d'Ingré